

Consulat de suisse - Besançon

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **5 (1959)**

Heft 2

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



MARCEL GROSJEAN

Né le 2 mars 1897, à Corgémont (Berne), fils d'Ariste, instituteur, et d'Emma, née Moser.

ETUDES : Ecoles primaire et secondaire de Corgémont et de Münchenbuchsee. Technicum cantonal de Bienne (Section administrative).

INCORPORATION MILITAIRE : Sergent-major à la C^o terr. 461.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE : Administration des postes (en activité dans les III^e, IV^e, V^e, IX^e et X^e arrondissements, ainsi qu'à la Direction générale à Berne), 1915-1930. Stages aux Archives fédérales et au Bureau fédéral de la Propriété intellectuelle.

Département politique dès 1930 : Chancellerie principale et rédacteur au Service consulaire. Séjours à Nancy, Lille, Dijon, Strasbourg, Turin et Florence. Transfert au Consulat de Suisse à Alger (1939-45) ; nommé Vice-Consul. Retour à Berne et brefs séjours à Francfort-sur-le-Main, Munich, Lyon et Annecy. En 1949, direction de la chancellerie de la Conférence diplomatique de Genève (Croix-Rouge Internationale), puis transfert à la Légation de Suisse à Bruxelles, où il reçoit le titre de Consul. 16 novembre 1956 : nommé Consul de Suisse à Besançon, entrée en fonctions le 18 février 1957.

CONSULAT DE SUISSE - BESANÇON

Pour les départements Doubs, Jura, Haute-Saône

Le nombre total des Suisses immatriculés au Consulat (y compris les doubles nationaux) s'élève à 11.500, répartis sur le territoire de la Franche-Comté. Les agglomérations de Besançon, Montbéliard et Pontarlier en comptent, respectivement : 1.400, 850 et 550.

★ ★ ★

Le 21 décembre, la Société Suisse de Besançon s'était réunie devant le traditionnel arbre de Noël.

Après les paroles de bienvenue prononcées par le Président, M. Steiner, ce furent les jeunes accordéonistes suisses qui introduisirent le programme par quelques airs du pays exécutés impeccablement sous la direction de M. Kuhfuss. Puis, succéda la projection du film sonore « Heidi », qui ne manqua pas d'émouvoir petits et grands. Cette bande était présentée par M. André Boss, dont l'inlassable dévouement est bien connu.

La deuxième partie du programme débuta par des chants, des récitations et des morceaux de piano de plusieurs garçons et fillettes.

M. Marcel Grosjean, Consul de Suisse, s'adressa ensuite à l'assistance et plus particulièrement aux enfants, leur annonçant l'imminente récompense de leur patience par l'arrivée du Père Noël. Celui-ci ne tarda pas à entrer.

La tradition veut que ce soit au Consulat de Suisse que les personnalités bisontines et les notables de la colonie suisse se retrouvent le lendemain du jour de l'an pour l'échange non moins traditionnel des vœux.

Le Consul de Suisse, Mme et Mlle Grosjean recevaient, dès dix-huit heures, les invités qui n'avaient jamais été aussi nombreux que cette année. C'est ainsi que l'on remarquait dans les locaux du Consulat, transformés en salons pour la circonstance, le Préfet du Doubs, le Maire de Besançon, les Présidents des Chambres de Commerce suisse et française, le Président de la Société Suisse, etc..

Comme chaque année à cette époque, la Société Suisse offrait à 40 vieillards indigents, un déjeuner. Réunis autour des tables où feuillage vert et bougies multicolores fai-

saient une très jolie décoration, ces invités d'honneur, dont l'une, Mlle Rose Richard, atteignait 90 ans, eurent droit à un menu royal, comme il convenait en cette fête de l'Épiphanie. Mais barquette de foie gras, salade russe, langue aux champignons, poulet rôti, ne furent pas les seuls attrait de cette sympathique réunion. La joyeuse ambiance qui régna durant tout le repas, les chansons que les invités eux-mêmes interprétèrent très simplement, la courte apparition du fantaisiste Max Daerner, de l'orchestre des Black Cats, contribuèrent à faire de ces quelques heures un après-midi comme ces vieillards en vivent peu souvent. On comprend que d'une année à l'autre ceux-ci attendent avec impatience cette journée qui leur permet de retrouver la chaude atmosphère de leur patrie.

A la table des personnalités se trouvaient M. le Consul de Suisse et Mme Grosjean ; M. Guggisberg, chancelier du Consulat, et Madame ; M. Steiner, Président de la Société Suisse et les autres membres du Consulat et de la Société.

La réunion était organisée par les dames de l'Ouvroir, dont Mme Glauser assura la présidence. La fête finie, les invités n'emportèrent pas que de beaux souvenirs ; un colis, comportant un pull-over et des produits alimentaires, vint leur apporter une aide plus substantielle. Les vieillards se trouvant dans des Hôpitaux ou des Hospices ont reçu à domicile douceurs ou secours financiers.

★ ★ ★

Le Comité des fêtes a préparé une série de divertissements, auxquels vous êtes cordialement invités :

Samedi 28 février, dès 21 h. : Soirée dansante, organisée par le Club des Accordéonistes.

Vendredi 6 mars : Tournée Jean-Bard, organisée avec la collaboration de l'Association Franc-Comtoise de Culture.

Samedi 7 mars, à 20 h. 30 : Match aux cartes (Yass).

Samedi 14 mars, dès 21 h., à la Brasserie Granvelle : Bal des Footballeurs, avec le concours de l'orchestre « Black Cats », et l'animateur Jean Mollard.

Samedi 11 avril, dès 21 h. : Soirée annuelle.